

## La ville de Thorigny s'engage contre la violence faites aux enfants

Le 17 mars 2021, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition de signature de conventions entre la ville et l'association « Les Papillons » qui lutte contre les violences faites aux enfants.

Aujourd'hui 2 avril, les conventions sont signées avec l'association.

À la suite de ces signatures, 3 boîtes aux lettres seront installées dans la commune : au CAE (centre d'accueil de l'enfant), au gymnase et au restaurant scolaire « Les Papillons ».

Une communication spécifique envers les enfants et les professionnels de l'enfance sera également dispensée.

Voici la déclaration faite en Conseil de Madame ROMBEAUT, Maire adjointe en charge des questions de Prévention :

« « J'aimerais être plus souvent dans le monde des papillons ». Ces mots sont ceux de Lily agressée sexuellement à l'âge de 4 ans et qui a eu le courage de porter plainte à 9 ans contre son agresseur.

Ces mots entendus lors de sa rencontre avec elle ont convaincu Laurent BOYER, lui-même victime de tel acte par un membre de sa famille étant enfant, de créer cette association et de l'appeler « Les Papillons ».

Aujourd'hui, nous ne pouvons rester silencieux et ne pas agir face aux maltraitances faites aux enfants.

En effet, chaque année :

- 700 000 enfants sont victimes de harcèlement scolaire ; 700 000 ! c'est 1 enfant sur 10 en primaire. C'est 10% des collégiens. Parmi ces enfants, 25% ont déjà pensé au suicide
- 165 000 enfants sont victimes de viols ou d'agressions sexuels, c'est 1 enfant toutes les 3 minutes ! pour ces enfants, 40 ont tentés de se suicider
- 1 enfant meurt tous les 4 jours sous les coups de ses parents.

L'association propose de mettre en place des boîtes aux lettres dans les lieux que les enfants fréquentent : écoles, clubs de sport, clubs de loisirs...

Les enfants peuvent ainsi libérer leur parole en déposant à leur rythme un courrier, un dessin. Car pour ces enfants il est difficile de se confier à un adulte, l'image de l'adulte le ramenant à son agresseur.

Aujourd'hui, le Conseil municipal en votant pour cette action montre sa volonté d'être acteurs dans la lutte contre les maltraitances faites aux enfants ; le sujet n'est pas simple, et nous espérons que ce n'est qu'un début !

Le sujet est plus vaste, mais nous sommes convaincus que chaque petites pierres mises bout à bout aidera ces enfants en détresse qui pour une grande majorité n'osent pas parler ».

---

---

Publié le 02 avril 2021